



# Ouverture d'une procédure de consultation du canton de Berne

Date de la séance du CE : 7 décembre 2022  
Direction : Chancellerie d'État  
N° d'affaire : 2021.STA.645  
Classification : Non classifié

Avec l'autorisation du Conseil-exécutif du la	7 décembre 2022 Chancellerie d'État
a ouvert une procédure de consultation sur le projet suivant :	Modifications de la Constitution cantonale et de lois en raison du transfert de Moutier dans le canton du Jura.
Délai de dépôt des prises de position :	27 janvier 2023
Service compétent :	Chancellerie d'État Service de législation, des affaires jurassiennes et du bilinguisme (LJB) Postgasse 68 Case postale 3000 Berne 8 +41 31 633 75 23
Publication des documents soumis à la consultation :	<a href="http://www.be.ch/consultations">www.be.ch/consultations</a>
Les organisations et les particuliers qui ne figurent pas sur la liste des destinataires au sens de l'article 16 OPC peuvent également déposer un avis par écrit.	Conformément aux articles 16 et 17a OPC <a href="http://www.belex.sites.be.ch">www.belex.sites.be.ch</a>